

Pièces justificatives



Afin de préparer au mieux votre achat en magasin, nous vous remercions de vous munir de ces documents :

Pour une souscription de Forfait ou de Renouvellement

- Une pièce d'identité originale du signataire du contrat
- Un RIB ou un RIP
- Un chèque annulé original au nom, prénom et adresse du titulaire, sur un compte courant bancaire domicilié en France

Et si vous êtes professionnel, en fonction de votre activité nous vous remercions de vous munir en plus de :

- Sociétés : KBIS (moins de 3 mois) comportant un N°SIREN/SIRET
- Artisans : Extrait de la Chambre des Métiers
- Association : Statuts de l'association
- Mairie : Mandat administratif + justificatif d'adresse
- Professions libérales : Relevé URSSAF

Pour une souscription prépayée sans engagement

- Une pièce d'identité originale du souscripteur

Pour accéder à une ligne de téléphonie mobile, vous devez être majeur (18 ans et +)